Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212201826-20260605-CM_05_06_26_019-DE

Mairie de Plélo - Place du 11 novembre - 22170 PLÉLO
☎ 02 96 79 53 53 - ✉ mairie@plelo.fr
Site internet : **www.plelo.fr**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLÉLO

Séance du 5 juin 2026

Date de la convocation : 29 mai 2026
Date d'affichage : 12 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de Plélo se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Jérémy MEURO, maire.

Présents :
Jérémy MEURO – Patrick BRIGANT - Sandrine GUILLAUME – Christian CORBEL – Sophie AUFFRAY Jean-Pierre BALLOUARD - Laure FINGOLO - Erwan CAMUS - Jean-Christophe BARBOT - Mikaël CORBEL Laëtitia CORNILY - Annyvonne CORBEL – Jeanne-Noëlle LAMOUR - Guillaume LE COMTE - Guillaume LE COQÛ Philippe LE GUEN - Marine MALARGÉ - Jean-François LE FLOCH - Stéphanie MORVAN - Loïc SORIN

Absents et représentés :
Gwendoline GUÉGAN qui a donné pouvoir à Erwan CAMUS
Laurie LÉARD qui a donné pouvoir à Sophie AUFFRAY
Gaëlle ROUTIER qui a donné pouvoir à Jean-François LE FLOCH

Secrétaire de séance : Laure FINGOLO

DÉLIBÉRATION 05-06-26-019

Objet de la délibération : Création d'un grade d'adjoint technique pour le recrutement d'un CDD permanent - Modification du tableau des effectifs

Mme Sandrine GUILLAUME, adjointe, informe l'assemblée que le remplacement de Mme Sylvie LACROIX est assuré par Mme Eva VILAYVANH. Il convient, par conséquent, de pourvoir le poste précédemment occupé par cette dernière.
À cet effet, il est proposé de recruter un agent contractuel dans le cadre d'un contrat à durée déterminée sur un emploi permanent, grade d'adjoint technique, à raison d'une durée hebdomadaire de service de 26 heures, correspondant à l'indice brut 419.
L'agent recruté sera chargé des missions suivantes : service de restauration scolaire, entretien des locaux, garderie périscolaire.
Un appel à candidatures sera lancé afin de pourvoir cet emploi pour la période allant du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.
Afin de permettre ce recrutement, il est proposé de créer au tableau des effectifs un emploi relevant du grade d'adjoint technique, à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 26 heures.
Entendu l'exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, :
- décide la création, à compter du 1er septembre 2026, d'un emploi permanent à temps non complet relevant du grade d'adjoint technique, pour une durée hebdomadaire de service de 26 heures, indice brut 419 ;
- autorise le Maire à lancer l'appel à candidatures nécessaire au recrutement ;
- autorise le Maire à signer tout document relatif à ce recrutement ;
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal ;
- modifie en conséquence le tableau des effectifs de la collectivité qui sera joint à la présente délibération.

Le Maire
Jérémy MEURO

La secrétaire de séance
Laure FINGOLO